

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021**

---

*Le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation adressée par voie dématérialisée le vingt-deux mars deux mille vingt-et-un mentionnant l'ordre du jour et accompagnée des rapports subséquents, s'est réuni le vingt-neuf mars deux mille vingt-et-un à dix-neuf heures quinze, salle de la Hune – 1 Avenue du Champ de la Caille 86 280 SAINT-BENOIT, sous la Présidence de Monsieur Bernard PETERLONGO, Maire.*

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Bernard PETERLONGO, Mme Monique MARION-HEULIN, M. Alain JOYEUX, Mme Martine BATAILLE, M. Joël BLAUD, Mme Isabelle BOUCHET-NUER, M. Hubert BAILLY, Mme Agnès FAUGERON, M. Emmanuel GUILLON, Mme Michèle MINOT, M. Jean-Bernard SAULNIER, Mme Agnès JANIN, M. Jean-Marie GUÉRIN, Mme Daro BOUCHÉ, M. Philippe AYRAULT, Mme Geneviève BRANGER, M. Bernard POUIT, Mme Joëlle TOBELEM, M. Bernard PICARD, Mme Jacqueline TERNY, Mme Nathalie DAVID, M. Bernard DAVIGNON, Mme Catherine THOUVENOT, Mme Françoise JAOUEN, M. Daniel BAUDIFFIER.

POUVOIRS : M. Philippe DELAHAYE à M. Jean-Marie GUÉRIN, M. Jeffrey BÈGUE à Mme Martine BATAILLE

ABSENTS : Mme Sylvie SALLIER, M. Judickaël BOUÉ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Michèle MINOT

\*\*\*\*\*

### **DÉLIBÉRATION N° 1**

#### **OBJET : VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021**

Rapporteur : M. Hubert BAILLY, Adjoint aux finances

*Il est rappelé que le 8 Mars 2021, le Conseil Municipal a tenu un débat d'orientations budgétaires qui a permis de prendre connaissance de la situation financière de la commune et des équilibres financiers nécessaires aux futurs projets.*

*L'assemblée examine alors les propositions 2021 établies par Monsieur le Maire et la Commission des Finances qui peuvent se résumer comme suit :*

#### **Budget primitif 2021 :**

1. Section de fonctionnement : les dépenses et recettes s'équilibrent à 7 318 569,62 Euros.
2. Section d'investissement : les dépenses et recettes s'équilibrent à 3 357 429,45 Euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et considérant que les propositions de Monsieur le Maire et de la Commission des Finances traduisent une évaluation sincère des dépenses et recettes, **ADOpte** le budget 2021 précité, à l'unanimité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\*\*\*\*\*

### **DÉLIBÉRATION N° 2**

#### **OBJET : VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ COMMUNALE 2021**

Rapporteur : Hubert BAILLY, Adjoint aux finances

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance des données fiscales qui font apparaître les bases suivantes pour l'année 2021 :

- A) Taxe Foncière sur le bâti .....9 664 000 Euros
- B) Taxe foncière sur le non bâti..... 85 300 Euros

Compte tenu de la constitution du budget et de la conjoncture nationale, il est décidé d'augmenter les taux.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL, DÉCIDE**, à l'unanimité, de fixer les taux d'imposition à :

- Taux de la taxe sur le foncier bâti :..... **37,69 %**
- Taux de la taxe sur le foncier non bâti : ..... **42,60 %**

Ce qui établit le produit fiscal attendu à 3 678 700 Euros.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\*\*\*\*\*

### **DÉLIBÉRATION N° 3**

#### **OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2021**

Rapporteur : M. Alain JOYEUX, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, en charge de la vie associative et sportive

Sur proposition de Monsieur le Maire, le **CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE D'ATTRIBUER**, à l'unanimité, les subventions annexées pour l'année 2021.

Ne prennent pas part au vote, les conseillers municipaux intéressés par l'attribution d'une subvention (Mme Isabelle BOUCHET-NUER, M. Hubert BAILLY, M. Emmanuel GUILLON, M. Jean-Marie GUÉRIN, M. Bernard POUIT, M. Daniel BAUDIFFIER).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\*\*\*\*\*

### **DÉLIBÉRATION N° 4**

#### **OBJET : BAIL DÉROGATOIRE 2021/2023 – LOCAL 18 RUE PAUL GAUVIN – XAVIER GUILLOTEAU**

Rapporteur : M. Bernard PETERLONGO, Maire de Saint-Benoît

Considérant qu'il convient de satisfaire au maintien sur le bourg de SAINT-BENOIT, d'une activité économique et voire de la développer ;

Considérant que le local situé 18 rue Paul Gauvin peut être un lieu attractif pour dynamiser le centre-bourg ;

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** le projet de bail dérogatoire ci-annexé à conclure avec M. Xavier GUILLOTEAU situé 18 rue Paul Gauvin à SAINT-BENOIT, pour deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit bail dérogatoire et tout document afférent à cette affaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\*\*\*\*\*

**DÉLIBÉRATION N° 5**

**OBJET : GRATIFICATION DE STAGIAIRE AU SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE**

Rapporteur : M. Bernard PETERLONGO, Maire de Saint-Benoît

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir attribuer une gratification à une stagiaire ayant effectué un stage, en alternance, entre novembre 2018 et janvier 2021 au sein des services périscolaires.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité :

- **DONNE SON ACCORD** pour l'attribution d'une gratification de 600 euros (six cent euros) à Madame **Nassurati ABDALLAH**.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\*\*\*\*\*

**DÉLIBÉRATION N° 6**

**OBJET : CRÉATION DE POSTE AU 1<sup>ER</sup> MAI 2021**

Rapporteur : Mme Martine BATAILLE, Conseillère municipale déléguée au personnel communal

Suite au recrutement d'une nouvelle responsable du service Accueil et Etat Civil, il est nécessaire de procéder à la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL, DÉCIDE**, à l'unanimité :

- **DE CRÉER** d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\*\*\*\*\*

La séance a été levée à 21 H 00.



La Secrétaire,  
Michèle MINOT

<b>DÉLIBÉRATIONS</b>	<b>OBJET</b>
<i>1</i>	<i>VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021</i>
<i>2</i>	<i>VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ COMMUNALE 2021</i>
<i>3</i>	<i>ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2021</i>
<i>4</i>	<i>BAIL DÉROGATOIRE 2021/2023 – LOCAL 18 RUE PAUL GAUVIN – XAVIER GUILLOTEAU</i>
<i>5</i>	<i>GRATIFICATION DE STAGIAIRE AU SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE</i>
<i>6</i>	<i>CRÉATION DE POSTE AU 1ER MAI 2021</i>